



Régionale francilienne de l'Association des  
Professeurs de Philosophie de l'Enseignement  
Public

## Communiqué sur les conditions de correction du Baccalauréat

Paris, le 29 juin 2017

La Régionale Paris-Créteil-Versailles de l'APPEP déplore que de nombreux dysfonctionnements aient entravé cette année encore le bon déroulement des corrections de l'épreuve de philosophie dans les trois académies franciliennes : correcteurs convoqués pour surveiller les épreuves du baccalauréat le jour où ils devaient aller chercher leurs copies ; convocations tardives ; lots de copies dépassant les seuils maximaux ; pressions des chefs de centre sur des correcteurs pour qu'ils acceptent des copies supplémentaires sans ordre de mission ; etc. Malgré les signalements du rapport de l'APPEP sur le baccalauréat 2016, malgré les mises en garde de la délégation de la Régionale francilienne lors de l'audience accordée par le SIEC en mai dernier, les conditions de correction ne se sont pas améliorées.

Les professeurs de philosophie sont très attachés au baccalauréat, diplôme qui doit demeurer national et anonyme pour garantir l'égalité des candidats. Ils corrigent chaque année, dans des délais particulièrement contraints, les copies de l'examen avec sérieux et professionnalisme. Ils ne sauraient accepter que ces dysfonctionnements répétés servent de prétexte à la liquidation du baccalauréat. Les élèves, qui se préparent à l'examen pendant toute l'année de terminale, méritent que les conditions de correction soient à la hauteur de leur travail.

La Régionale francilienne de l'APPEP est consciente de la lourdeur de la tâche qui incombe au SIEC. La désorganisation et la dégradation des conditions de correction de l'épreuve de philosophie ne sont pourtant pas une fatalité.

Constatant que le SIEC est dépassé par l'ampleur de sa mission, elle demande la création d'une Direction des Examens et des Concours pour chaque académie francilienne.

Elle demande, par ailleurs, que l'épreuve de philosophie soit avancée de quelques jours afin que les correcteurs puissent travailler dans des délais raisonnables.

Elle invite, enfin, tous les professeurs de philosophie à répondre à l'enquête annuelle que l'APPEP réalise sur le baccalauréat : <http://appep.net>